

## **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-FORGE ET BITPANDA ÉTENDENT LEUR PARTENARIAT DANS LA FINANCE DÉCENTRALISÉE**

### **Communiqué de presse**

Paris et Vienne, le 14 octobre 2025

**Société Générale-FORGE (SG-FORGE) et Bitpanda renforcent leur partenariat pour soutenir le déploiement par Bitpanda des stablecoins de SG-FORGE dans la finance décentralisée (DeFi). Bitpanda est ainsi le premier broker à permettre à ses clients particuliers en Europe d'avoir du rendement sur le CoinVertible via ses portefeuilles (« wallets ») DeFi.**

#### **Bitpanda va déployer les stablecoins de SG-FORGE dans ses portefeuilles (« wallets ») DeFi :**

- Bitpanda\* permettra, pour la première fois, l'accès des stablecoins EUR CoinVertible et USD CoinVertible aux clients particuliers en Europe, via Bitpanda et le « wallet » DeFi de Bitpanda,
- Les utilisateurs européens de Bitpanda pourront utiliser ces stablecoins dans des environnements de prêts et d'emprunts on-chain compatibles,
- Ce partenariat élargi pose également les bases d'une collaboration future, incluant une intégration potentielle avec le jeton (« token ») VSN de Bitpanda.

« En tant que filiale dédiée aux actifs numériques de Société Générale, SG-FORGE est ravie de collaborer avec Bitpanda, acteur clé dans le paysage numérique en pleine évolution. Après avoir établi nos stablecoins euro et dollar comme des actifs fondamentaux au sein de l'écosystème Bitpanda, nous franchissons désormais une étape décisive en nous engageant, à travers notre partenariat, dans l'univers de la finance décentralisée » **Jean-Marc Stenger, Directeur général de Société Générale-FORGE.**

« C'est un moment charnière pour le Web3 en Europe. SG-FORGE est l'une des institutions financières les plus visionnaires et son engagement en faveur de l'adoption de la technologie blockchain est sans égal. En intégrant leurs stablecoins dans le portefeuille DeFi de Bitpanda, nous posons les bases pour permettre aux utilisateurs de bénéficier réellement du Web3 et ouvrons une nouvelle ère de finance interopérable et régulée » **Lukas Enzersdorfer-Konrad, Co-CEO de Bitpanda.**

SG-FORGE a précédemment annoncé le [lancement de ses stablecoins EUR CoinVertible et USD CoinVertible sur les protocoles de finance décentralisée](#), Morpho et Uniswap, à travers l'ouverture, via ses partenaires, de prêts-emprunts et de marchés au comptant sur la blockchain publique Ethereum.

#### **Un partenariat de long-terme**

Depuis septembre 2024, SG-FORGE et Bitpanda ont travaillé ensemble pour élargir l'accès aux stablecoins réglementés, en commençant par l'EUR CoinVertible (EURCV) conforme au règlement MiCA, suivi du lancement de l'USD CoinVertible (USDCV). Leur ambition commune est de rendre les stablecoins plus accessibles au grand public et renforcer ainsi la confiance dans l'économie numérique.

Dans le cadre de cette ambition, Bitpanda se concentre sur l'innovation Web3 afin de répondre aux besoins actuels des utilisateurs, plutôt que de les pousser à s'adapter à des nouvelles technologies complexes. Au cœur de cette ambition se trouvent le Vision token et la future Vision Chain.

L'EURCV est déjà le stablecoin privilégié pour le service de trading sur marge de Bitpanda, mais cette annonce ouvre la voie à une future collaboration en faveur d'une innovation financière de confiance.

*(\*) Bitpanda fait référence à Bitpanda GmbH et n'inclut pas Bitpanda Broker UK. Les cas d'utilisation décrits dans le communiqué ne sont pas disponibles pour les utilisateurs au Royaume-Uni.*

## **Contacts presse :**

### **Société Générale**

Amandine Grison, +33 1 41 45 92 40, [amandine.grison@socgen.com](mailto:amandine.grison@socgen.com)

Sarah Cohen Lippe, +33 1 58 98 51 91, [sarah.cohen-lippe@socgen.com](mailto:sarah.cohen-lippe@socgen.com)

### **SG-FORGE – Agence de presse Ballou**

Caroline de Frias, Astrid Amegnan, Thomas Duporge

+33 1 42 22 24 10, [sg-forge@balloupr.com](mailto:sg-forge@balloupr.com)

### **Bitpanda**

[pr@bitpanda.com](mailto:pr@bitpanda.com)

### **Société Générale-FORGE**

Société Générale-FORGE, filiale régulée du groupe Société Générale, est agréée en tant qu'entreprise d'investissement et autorisée à fournir des services d'investissement MiF 2 sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et le contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF), agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique par l'ACPR, et enregistrée et agréée en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) auprès de l'AMF. Société Générale-FORGE est l'émetteur des stablecoins EUR CoinVertible (EURCV) et USD CoinVertible (USDCV) conformes au règlement européen MiCA.

Société Générale-FORGE a construit une plateforme ouverte, sécurisée et de niveau institutionnel pour les opérations sur actifs numériques, soutenue par une sécurité de niveau bancaire et une conformité réglementaire. Les solutions et actifs numériques développés par SG-FORGE sont conformes au modèle de place d'interopérabilité et de sécurisation open source CAST.

Pour plus d'informations : [www.sgforge.com](http://www.sgforge.com) et [www.cast-framework.com](http://www.cast-framework.com).

### **Bitpanda**

Bitpanda a été fondé à Vienne en 2014 et est aujourd'hui la principale plateforme crypto européenne. Avec une sélection de plus de 3 200 actifs numériques, dont plus de 650 crypto-actifs ainsi que de nombreuses actions, ETF, métaux précieux et matières premières, cette licorne fintech autrichienne propose l'une des offres les plus complètes en Europe.

Déjà adoptée par plus de 7 millions d'utilisateurs et des dizaines de partenaires institutionnels, Bitpanda détient des licences dans plusieurs pays et collabore activement avec les régulateurs locaux pour garantir la sécurité des actifs. Cela fait de Bitpanda l'une des plateformes de trading les plus sûres et les plus strictement régulées du secteur.

En plus de son siège à Vienne, Bitpanda possède des bureaux à Barcelone, Berlin, Bucarest, Dubaï, Londres, Malte, Milan et Zurich.

Pour plus d'informations : [www.bitpanda.com](http://www.bitpanda.com)

### **À propos de Vision**

Vision est le moteur d'un écosystème Web3 conforme et centré sur l'utilisateur, au sein et au-delà de l'univers Web3 de Bitpanda. Il permet le staking, la gouvernance, l'accès et les récompenses à travers des outils DeFi qui connectent utilisateurs, développeurs et institutions via un partage transparent des revenus et des incitations alignées.

L'objectif de l'écosystème Vision est de mettre les actifs réels réglementés européens « onchain ». Conçu pour être conforme dès le premier jour, il fournit l'infrastructure nécessaire aux banques, gestionnaires d'actifs et fintechs pour émettre, échanger et régler des actifs tokenisés dans un cadre européen de confiance. En faisant le lien entre la finance traditionnelle et la DeFi, Vision rend la tokenisation, le règlement et la conservation « onchain » viables à l'échelle institutionnelle.

Émis par la VISION Web3 Foundation basée à Zoug, en Suisse, Vision (VSN) est gouverné par le vote « onchain », des émissions stratégiques et des subventions communautaires. La Fondation gère l'offre, la liquidité et la gouvernance — réinvestissant la valeur de l'écosystème pour stimuler l'innovation, récompenser la participation et garantir que l'avenir de Vision reste décentralisé et communautaire.

*Disclaimer : L'EURCV et l'USDCV (« Stablecoins ») n'ont pas été enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « Loi sur les valeurs mobilières »), et ne peuvent être offerts, vendus, nantis ou transférés de quelque manière que ce soit, sauf dans le cadre d'une « transaction offshore » (telle que définie dans le Règlement S de la Loi sur les valeurs mobilières (« Règlement S ») à un Cessionnaire Autorisé, pour son compte ou au profit de celui-ci. Un « Cessionnaire Autorisé » désigne toute personne qui n'est pas : (a) une personne américaine au sens de la règle 902(k)(1) du Règlement S ; (b) une personne répondant à la définition de « personne américaine » au sens de la loi américaine sur les échanges de marchandises de 1936, telle que modifiée (la « CEA »), ou de toute règle de la Commission américaine des échanges de marchandises à terme (les « Règles CFTC »), directive ou ordonnance proposée ou émise en vertu de la CEA (afin d'éviter toute ambiguïté, toute personne qui n'est pas une « personne non américaine » définie à la règle 4.7(a)(1)(iv) de la CFTC, mais à l'exclusion, aux fins du paragraphe (D) de celle-ci, de l'exception relative aux personnes admissibles qualifiées qui ne sont pas des « personnes non américaines », sera considérée comme une personne américaine) et (c) « Personne américaine » aux fins des règles définitives mettant en œuvre les exigences de rétention du risque de crédit de l'article 15G de la loi américaine sur les échanges de marchandises de 1934, telle que modifiée (les « Règles américaines de rétention du risque »). Les Stablecoins sont disponibles uniquement pour les Cessionnaires Autorisés et ne peuvent être détenus légalement ou effectivement à tout moment que par eux. En achetant un Stablecoin, chaque acheteur déclare qu'il est, ou agit pour le compte ou au profit d'un Cessionnaire Autorisé. L'EMETTEUR A LE DROIT DE REFUSER DE REMBOURSER LES EURCV ET USDCV À UNE PERSONNE QUI N'EST PAS UN CESSIONNAIRE AUTORISÉ.*